



**Compte rendu
de l'assemblée générale ordinaire
de la
Société des membres de la Légion d'honneur**

8 juin 2022

Seuls font foi la sténotypie et le procès-verbal de constat d'huissier. Ces documents peuvent être consultés au siège sur simple demande.

Le présent compte rendu est la synthèse de l'assemblée générale ordinaire qui s'est déroulée le **8 juin 2022** au Matmut Stadium de Gerland, 353 avenue Jean Jaurès, 69007 Lyon.

1. Ouverture de l'assemblée générale par l'amiral Alain Coldefy, président

Bonjour à toutes et à tous,

Je déclare notre assemblée générale 2022 ouverte.

Je souhaite la bienvenue à tous les participants à cette assemblée générale et retrouve avec plaisir les présidents de section de métropole et des outre-mers qui ont vécu hier une journée de travail assidu dans les locaux de la préfecture du Rhône. Je salue aussi tout particulièrement nos amis présidents des sections de l'étranger qui ont traversé l'Atlantique, la Méditerranée et peut-être même d'autres océans... pour venir nous rejoindre.

Je vous présente les personnes présentes sur la scène : Jean Martin, premier vice-président, Huguette Peirs, vice-présidente, Christian Piotre, secrétaire général, Bruno Julien-Lafferrière, trésorier général, Cécile Pozzo di Borgo, chargée des sections de l'étranger et sections des outre-mers, et, enfin, Jean-Charles Watiez, porte-parole de la SMLH et administrateur chargé du rayonnement,

Je vais vous demander de bien vouloir vous lever pour respecter une minute de silence en hommage à nos sociétaires décédés.

Avant de lancer cette journée, je voudrais évoquer avec vous la nouvelle SMLH. Cette nouvelle SMLH a connu un passé glorieux et vit un présent très riche. Ce présent, c'est l'année de notre Centenaire, décalée dans les faits de 6 mois, puisque nous étions convenus de mettre un terme aux manifestations du Centenaire à Lyon en cette année 2022. Certaines sections poursuivront jusqu'à l'automne 2022 les cérémonies relatives à la célébration de ce Centenaire. L'important, c'est que notre société se présente à tous nos concitoyens sous son meilleur jour et contribue à cette cohésion sociale dont notre pays a tant besoin, qui plus est dans un contexte mondial un peu troublé, notamment par la guerre à deux pas de nos frontières.

Et puis, la SMLH a un avenir dont nous allons discuter au cours de cette assemblée générale, à travers des sujets comme celui notamment de la rénovation de nos statuts...

*Un événement me paraît aussi important : **le nouveau Prix littéraire, baptisé grand prix littéraire de la SMLH**, qui prend un nouveau visage depuis sa création en 2003. Nous nous sommes entourés pour cela de conseillers avisés et professionnels de l'édition et de la librairie. Je citerai notamment Patrick de Carolis mais également Vincent Montagne, le président du syndicat national de l'édition*

Nous préparons d'ores et déjà des événements à venir. Il n'est pas question de reproduire en l'état les Olympiades de la jeunesse qui ont connu un immense succès en septembre 2021. Nous recherchons pour 2024 une nouvelle formule à la thématique et au lieu différents. Mais là encore, il s'agira de rester dans l'esprit de notre projet associatif en associant tous nos

jeunes à cet élan global de solidarité et ce désir de travailler ensemble pour contribuer à ce resserrement du lien social dans notre pays.

D'ores et déjà, je souhaite dire merci à tous ceux qui participent activement à la vie de la société. Je salue ainsi d'ores et déjà cinq de nos administrateurs qui nous quittent ce jour : Gilles Pernet, François Wahl, Didier Maus, Dominique Hortala, et le colonel Jean-Claude Rohat-Piccelli

Je cède la parole au contrôleur général des armées Christian Piotre, notre secrétaire général, qui va lancer notre séance et vous remercie pour votre attention."

Le président soumet à l'approbation des sociétaires les noms des personnes qui vont constituer le bureau de vote, en liaison avec maître Eric Piquet, huissier de justice.

Il propose la composition suivante :

- président : Pascale Romestaing
- assesseurs : Michèle Gognon et Pierre-Pascal Antonini

Il est procédé à un vote à mains levées. L'assemblée générale approuve la désignation à l'unanimité.

2. Présentation du rapport moral et d'activité 2021 (résolution R1)

Le contrôleur général des armées (2s) Christian Piotre, secrétaire général, présente le rapport moral et d'activité 2021.

Le rapport moral et d'activité 2021 est présenté en annexe I.

3. Présentation des comptes 2021 (résolution R2) et affectation du résultat (résolution R3)

Le président passe la parole à Bruno Julien-Laferrrière, trésorier général, qui présente le rapport financier 2021.

Le rapport financier 2021 est présenté en annexe II.

Le trésorier général passe la parole à Hugues de Noray, commissaire aux comptes de la société, qui présente son rapport.

Le rapport du commissaire aux comptes est présenté en annexe III.

4. Présentation du projet de budget 2022 (résolution R4)

Le trésorier général présente le budget prévisionnel pour l'année 2022.

Le projet de budget 2022 est présenté en annexe IV.

5. Présentation du projet de budget 2023 (résolution R5)

Le trésorier général présente le budget prévisionnel pour l'année 2023.

Le projet de budget 2023 est présenté en annexe IV.

6. Don à la grande chancellerie de la Légion d'honneur (résolution R6)

L'amiral Alain Coldefy, président, rappelle à l'assemblée que le général d'armée Benoît Puga, grand chancelier de la Légion d'honneur, avait évoqué à l'occasion de l'assemblée générale de la SMLH qui s'est tenue le 28 septembre 2021 à Saint-Germain-en-Laye (78), le grand projet de numérisation des archives de la grande chancellerie.

Le conseil d'administration, réuni en séance le 15 décembre 2021, a approuvé à l'unanimité le principe d'une contribution financière de la SMLH au projet *La mémoire de l'honneur* de la grande chancellerie (150 000 €). Cette contribution sera versée en deux temps (2022 et 2023).

Ce projet s'inscrit pleinement dans les missions de la SMLH : la transmission et la préservation de la mémoire.

L'assemblée générale 2022 devant au préalable valider les modalités de cette contribution, la résolution R6 est proposée au vote de l'assemblée.

7. Renouveaulement du conseil d'administration

Présentation des 8 candidats au conseil d'administration.

8. Vote des résolutions

Avant de procéder au vote des résolutions et à l'élection des candidats au conseil d'administration, Philippe Castiglia donne quelques indications techniques sur le système du vote électronique.

Il précise que le nombre total de voix (présents et représentés) est de 8 784 et que la majorité est donc de 4 393 voix.

Après débats, il est procédé, en fin de matinée, au vote des résolutions.

La présidente du bureau de vote annonce les résultats.

Texte de la résolution	Pour	Contre
Résolution R1 : L'assemblée générale ordinaire 2022 approuve le rapport moral et l'activité 2021.	6 864	4
Résolution R2 : L'assemblée générale ordinaire 2022, après avoir pris connaissance des comptes annuels, du rapport financier et du rapport du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice 2021 tels qu'ils lui ont été présentés et qui font ressortir un bénéfice de 825 393 € ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports. Elle donne aux administrateurs quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.	6 933	71
Résolution R3 : L'assemblée générale ordinaire 2022 décide d'affecter le résultat de l'exercice 2021 s'élevant à 825 393 € au poste report à nouveau dont le montant se trouvera ainsi porté de 1 749 860 € à	6 812	5

2 575 252 €.		
Résolution R4 : L'assemblée générale ordinaire 2022 approuve le projet de budget 2022.	6 456	188
Résolution R5 : L'assemblée générale ordinaire 2022 approuve le projet de budget 2023.	6 623	318
Résolution R6 : L'assemblée générale ordinaire 2022, sur proposition du conseil d'administration, considérant que le projet de la grande chancellerie « La mémoire de l'honneur » s'inscrit pleinement dans le cadre statutaire des missions de la SMLH, approuve la contribution exceptionnelle sous forme d'un don à la grande chancellerie d'un montant de 150 000 euros, réparti sur les exercices 2022 et 2023.	5 038	1 737

Candidats	Nombre de voix	Conséquences du vote
Michel Grange	6 207	Elu
Patricia Allémonière	6 189	Elue
Christian Piotre	5 933	Elu
Gilbert Audurier	5 826	Elu
Patrice Molle	5 616	Elu
Jean-Charles Watiez	5 296	Elu
Madeleine Brigault	5 269	Elue
Marie-France Jourdan	4 999	Elue

9. Discours de clôture de l'amiral Coldefy

Nous venons de renouveler le conseil d'administration.

C'est donc le moment de remercier les administrateurs qui nous quittent à la fin de leur mandat : Gilles Pernet, François Wahl, Didier Maus, Dominique Hortala, présidente de la commission entraide et solidarité, et le colonel Jean-Claude Rohat-Piccelli qui, malgré un état de santé fragile depuis plusieurs années, a maintenu ses activités avec une volonté extraordinaire. Un grand merci à eux.

Nous aurons le temps de féliciter les nouveaux administrateurs élus quand ils auront accompli leur travail l'an prochain. C'est normal, on entre au conseil pour travailler.

Dans la liste des remerciements, on a évoqué rapidement les grands événements du Centenaire, dont les Olympiades de la jeunesse du 26 septembre et le Colloque de Rome.

Je voudrais tout de même vous informer que notre section de Chypre, présidée par Pierre Godec, a récompensé l'équipe vainqueur des Olympiades de la jeunesse par un séjour à Chypre de 4 jeunes filles et 4 jeunes garçons, ainsi que leurs encadrants.

J'ai pu y participer avec Cécile Pozzo di Borgo. Ce voyage a été pour l'équipe gagnante un grand moment d'émotion et de joie. C'est une très belle initiative. Je vous demande d'applaudir encore Pierre Godec et son équipe.

Merci à vous tous pour votre participation à cette assemblée. Je voudrais remercier également les membres du bureau de vote, ainsi que les personnels du siège présentés hier lors de la réunion des présidents de section.

Dernier point. Le 8 octobre au Collège de France est organisé le colloque du Centenaire. Tous ceux qui peuvent venir sont conviés.

Je vous donne rendez-vous pour l'assemblée générale de 2023. »